



## **LA VIE À LA RETRAITE**

Votre plan de retraite doit être évalué régulièrement pour vérifier que vos revenus vous permettent de vivre une retraite confortable.

## À LA RETRAITE, VOS BESOINS ET VOS OBJECTIFS CONTINUENT DE CHANGER ET D'ÉVOLUER.

Trouver un équilibre entre votre style de vie et vos finances pendant la retraite peut être ardu, et pourtant, c'est l'une des tâches les plus importantes à accomplir dans la vie. Pour cette raison, vous avez besoin de l'aide d'un conseiller ou d'une conseillère spécialisés dans la planification de la retraite, à savoir, une personne reconnue pour son expérience et son savoir-faire, qui vous aidera à revoir périodiquement la façon dont votre vie, vos objectifs et vos besoins évoluent, et comment intégrer ces changements dans votre plan de retraite.

Si vous aviez un plan au moment de prendre votre retraite, vous avez pris un bon départ. Toutefois, si ce n'est pas le cas, n'attendez plus. Quel que soit le stade de la retraite où vous vous trouvez, les risques, le contexte économique changeant et la volatilité des marchés financiers rendent indispensables une réévaluation active et, si nécessaire, un réajustement de votre plan de retraite.



Maintenant que vous êtes à la retraite, vous devez compter sur l'épargne que vous avez accumulée au cours de votre carrière pour financer vos besoins de base et aussi pour réaliser vos rêves. Vous devez être également prêt à gérer les risques uniques auxquels vous êtes maintenant confronté.

---

## **TOUT COMME VOS OBJECTIFS, LES DÉPENSES CHANGENT ET ÉVOLUENT.**

Après la fin de votre carrière à temps plein, vous avez probablement examiné vos actifs investissables ainsi que vos sources de revenus fiables pour calculer le revenu que vous pouviez percevoir ainsi que le montant d'argent que vous pouviez dépenser. Vous avez peut-être pris des décisions sur lesquelles vous ne pouvez plus revenir, comme vos prestations de retraite et vos prestations gouvernementales. Néanmoins, vous pouvez encore apporter des changements susceptibles de vous rendre plus confiant.

### **Réévaluer les dépenses**

Vous pouvez encore maîtriser vos dépenses, y compris les coûts liés aux domaines suivants :

- Prêt hypothécaire ou loyer
- Soins de santé
- Les dépenses du ménage (nourriture, vêtements, services publics)
- Les voitures ou autres véhicules
- Le soutien apporté aux membres de la famille
- Divertissements et voyages

Par exemple, vous pouvez choisir de réduire vos frais de logement en déménageant dans une habitation plus petite. Toutefois, pour beaucoup de personnes, surtout celles qui résident dans leur maison depuis plusieurs années, cette décision peut être très difficile à prendre sur le plan émotionnel.

Si c'est votre cas, rencontrez votre conseiller ou votre conseillère pour étudier avec soin les options qui vous permettront de rester dans votre foyer actuel. La valeur de votre maison, la valeur nette que vous avez accumulée, vos sources de revenus disponibles, la possibilité ou non de vous offrir des services à domicile sont autant de facteurs qui influent sur votre prise de décision.

Même si la tâche de faire durer vos actifs de retraite aussi longtemps que nécessaire peut paraître difficile, une réflexion soigneuse et minutieuse – et les conseils d'un conseiller ou d'une conseillère – peuvent vous aider à vivre vos années de retraite de manière confortable.

## **COMPRENDRE LES BESOINS ET LES DÉSIRS AFIN DE SE FIXER DES OBJECTIFS.**

Le début de la retraite est un moment de transition où on fait des choses différentes et où on profite de sa nouvelle liberté. C'est aussi le moment où les dépenses s'accroissent rapidement. Elles diminueront ou plafonneront par la suite, pour augmenter de nouveau plus tard, quand les frais liés aux soins de santé figureront à l'ordre du jour.

### GÉRER LES DÉPENSES DE SANTÉ

L'augmentation des dépenses de santé sera l'un des principaux freins au maintien de votre sécurité financière à la retraite. La maladie et d'autres problèmes de santé pourraient modifier vos dépenses et vous obliger, à un moment ou un autre, à revoir vos objectifs. Votre conseiller ou votre conseillère peut aider à trouver des moyens de générer le revenu nécessaire pour parer aux dépenses médicales de routine et imprévues.

La plupart des retraités canadiens s'attendent à ce que leur régime d'assurance maladie provincial couvre toutes leurs dépenses de santé, mais en réalité, les régimes d'assurance maladie provinciaux ne couvrent qu'environ 70 % des dépenses médicales des retraités selon l'Institut canadien d'information sur la santé. Par exemple, vous aurez encore des quotes-parts, des primes et des franchises, et les régimes d'assurance maladie provinciaux ne couvrent pas les dépenses liées aux soins auditifs, dentaires et oculaires. Certains retraités ont la chance de recevoir des prestations pour les soins de santé aux retraités de la part d'un ancien employeur, mais ils sont de plus en plus rares. Ils sont donc nombreux à se procurer de l'assurance supplémentaire pour payer les 30 % restants. Même avec un régime financé par un employeur, vous pourriez devoir souscrire une assurance maladie privée supplémentaire et en assumer les frais de cotisation. Le régime d'assurance maladie de votre province peut aussi vous aider. Vous trouverez des ressources et des renseignements utiles sur les sites [www.hc-sc.gc.ca](http://www.hc-sc.gc.ca) et [www.cihi.ca](http://www.cihi.ca).

Si vous avez l'intention de continuer à travailler, même à temps partiel, ou envisagez un retour au travail, vous pourriez également être admissible à de l'assurance maladie dans le cadre de votre nouvel emploi.

Nous croyons que les conseillers et les conseillères Raymond James se distinguent dans leur profession par le processus qu'ils suivent et par les attentes claires qu'ils établissent à propos de leur rôle et du vôtre. Pour clarifier notre méthode, nous proposons le schéma suivant pour illustrer le rapport entre toutes vos ressources et le financement de vos objectifs personnels.

Tout d'abord, votre conseiller ou votre conseillère et vous déterminerez et quantifierez vos besoins et vos désirs. Les besoins sont tout simplement des choses indispensables comme les soins de santé. Les désirs ne sont pas essentiels pour vivre, mais vous aimeriez avoir les moyens de les concrétiser.

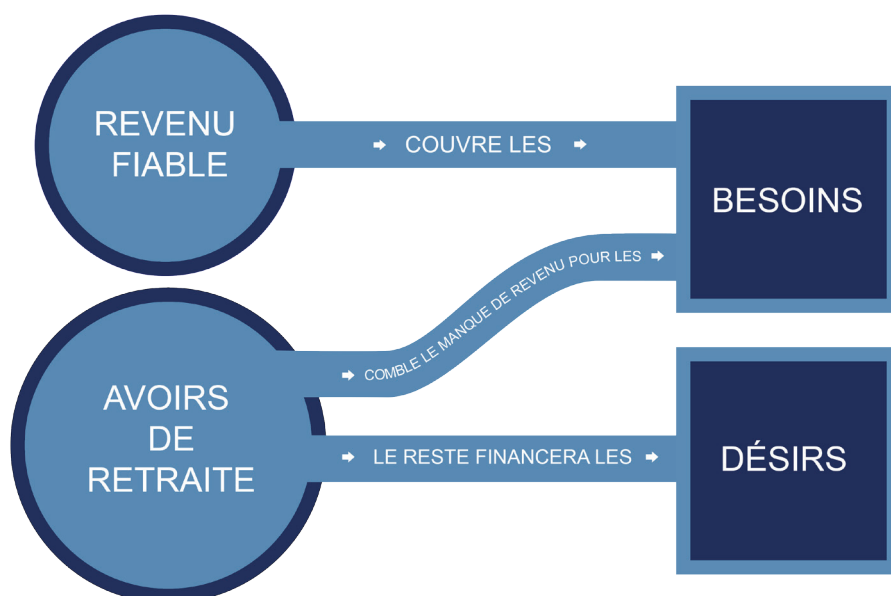


Pour le paiement des dépenses que vous avez prévues et estimées, votre conseiller et vous devrez tenir compte de toutes les sources de revenus fiables à la retraite et faire l'inventaire de vos avoirs actuels pouvant générer un revenu à la retraite.



Une fois que votre conseiller et vous aurez déterminé et calculé tous les éléments montrés dans le schéma, c'est-à-dire le coût de vos besoins et de vos désirs, votre revenu fiable et vos avoirs de retraite, vous aurez une idée plus précise de votre flux de trésorerie à la retraite.

Cette méthode dresse le portrait de votre situation personnelle et vous aidera, votre conseiller ou votre conseillère et vous, à élaborer un plan de dépenses adapté. Elle fait apparaître la quantité d'actifs qu'il faudra pour financer, chaque année, besoins et désirs. Autrement dit, cette méthode permet de déterminer votre taux de retrait. Généralement, un taux de quatre pour cent permet de déterminer rapidement si votre taux de retraite est viable.



Le but principal de notre processus est de s'assurer que vous avez les fonds nécessaires pour répondre à vos besoins, grâce à vos sources de revenus fiables ou vos avoirs de retraite. Avant tout, nous cherchons à ce que vous soyez confiant en l'avenir à l'idée que vos besoins seront comblés. Les avoirs de retraite restants permettront de couvrir les dépenses liées à vos désirs.

---

## **TIRER LE MAXIMUM DE VOS ACTIFS**

Si vous avez pris votre retraite récemment, parlez à votre conseiller ou à votre conseillère de vos actifs pour savoir lesquels vous devriez considérer en premier – et le montant d'argent que vous pourriez en retirer. Par exemple, vous pourriez décider de commencer à prélever de l'argent de vos comptes imposables en premier et laisser fructifier vos comptes à imposition différée aussi longtemps que possible. Assurez-vous de bien comprendre les implications de votre décision avant de prendre des mesures.

Examinez régulièrement votre taux de retrait et faites des ajustements chaque année en fonction de l'inflation et du rendement des placements.

Assurez-vous de discuter de tous vos actifs avec votre conseiller ou votre conseillère, peu importe où vous les détenez, et la façon dont vous prévoyez les utiliser. Pour que votre plan de retraite soit efficace, vous devez avoir une bonne compréhension de votre situation financière globale.

## **DE NOUVEAUX RISQUES VOUS ATTENDENT – SOYEZ PRÊT!**

Lorsque vous commencerez cette nouvelle étape de votre vie, vos préoccupations ne seront plus les mêmes que celles que vous aviez au début de votre carrière. De nouveaux risques devront être considérés et gérés de façon à ne pas réduire votre qualité de vie au cours des 20 à 30 prochaines années. Notre travail consiste à cibler les risques en question, à déterminer comment ils pourraient influencer votre situation personnelle et à vous proposer des stratégies pour les gérer efficacement.

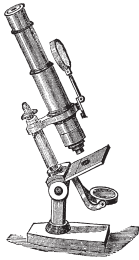
### **Une vie plus longue**

Vous devriez tout d'abord planifier en fonction d'une retraite prolongée. Les statistiques montrent que, dans 95 % des cas, les couples âgés de 65 ans verront au moins l'un des deux conjoints fêter ses 85 ans<sup>1</sup>. Cela signifie que vos ressources devront durer plus longtemps que ce que vous aviez peut-être prévu. Il est donc important de travailler avec votre conseiller ou votre conseillère pour définir votre style de vie actuel et à venir. La nécessité de diminuer vos dépenses sera peut-être même à envisager pour que vos actifs puissent produire un revenu suffisant toute votre vie.

<sup>1</sup> Source : Tables de mortalité Annuity Mortality Tables. Créées par Raymond James à l'aide d'une présentation de Ibbotson. © 2011 Morningstar.







*Aucun détail n'est épargné dans l'établissement de vos objectifs financiers.*

### **Les choses coûtent de plus en plus cher**

Étant donné l'allongement de l'espérance de vie, l'inflation peut éroder votre pouvoir d'achat de manière considérable. À titre d'exemple, une inflation de 3 % peut diminuer un pouvoir d'achat actuel de 100 000 \$ à 40 000 \$ au bout de 30 ans. Cela signifie qu'il faut prendre des mesures pour réduire l'incidence de l'inflation sur les avoirs de retraite<sup>2</sup>.

### **Manque d'argent**

Combien d'argent pensez-vous dépenser pendant la retraite si elle dure 20 ans ou plus? L'ampleur de vos dépenses doit être mesurée pour éviter que vous ne manquiez pas d'argent plus tard. La gestion, le contrôle et le maintien des dépenses à un niveau viable sont primordiaux. Raymond James propose des produits efficaces et concurrentiels pour la planification et la gestion des liquidités qui peuvent vous aider à gérer et à surveiller vos dépenses.

### **Les marchés boursiers**

Nous ne pouvons pas contrôler les marchés des capitaux. Mais, pour réduire le plus possible les risques que représentent les replis des marchés boursiers, votre conseiller ou votre conseillère peut vous aider à mettre au point des stratégies en fonction de vos objectifs. Il est également difficile de prévoir le bon moment pour prendre sa retraite. Une série de faibles rendements des marchés peut nuire à la durabilité de vos avoirs de retraite, surtout pendant les premières années de votre retraite. Une bonne répartition de l'actif<sup>3</sup> et certains produits financiers spécialisés peuvent aider à atténuer ce risque.

# Les « si jamais » inconnus

Qu'est-ce qui vous préoccupera plus tard? De nombreux imprévus peuvent survenir plus tard dans votre vie. Pour se prémunir contre le risque qu'ils représentent, il est important de déterminer ces imprévus et de prendre des mesures, à leur égard, le plus tôt possible. Certains imprévus sont plus faciles à gérer que d'autres : votre conseiller ou votre conseillère a l'expérience et les ressources pour vous aider et vous accompagner tout au long du processus.

<sup>2</sup> Le rendement antérieur n'est pas garant des résultats futurs. Les données ne sont fournies qu'à titre d'exemple et ne sont pas indicatives de quelque placement que ce soit. Créées par Raymond James en s'appuyant sur des documents de présentation de Ibbotson. © 2011 Morningstar. Tous droits réservés. 3 novembre 2011.

<sup>3</sup> Rien ne garantit le succès d'une stratégie de placement. Comme les placements comportent des risques, les investisseurs peuvent afficher des gains ou des pertes. La répartition ou la diversification des actifs ne garantit pas des profits et ne protège pas contre les pertes. Le rendement antérieur n'est pas indicatif des résultats futurs.



---

# RAYMOND JAMES PEUT VOUS AIDER À RESTER MAÎTRE DE LA SITUATION.

Même après le départ en retraite, la planification de la retraite est un processus à la fois dynamique et évolutif. Bien qu'il soit impossible de prédire, et encore moins de maîtriser, les hausses et les baisses de l'économie ou des marchés financiers, vous pouvez faire beaucoup de choses pour protéger votre avenir financier. Vivre une retraite confortable peut demander un certain travail – mais vous n'êtes pas obligé de faire cavalier seul. Votre conseiller ou votre conseillère Raymond James est prêt à faire équipe avec vous pour vous permettre d'atteindre cet objectif.

**Vous et votre conseiller ou votre conseillère devez revoir périodiquement votre situation pour déterminer si :**

vous avez une idée exacte et actuelle de l'état de vos finances pour la retraite;

vous pouvez prendre les mesures nécessaires pour améliorer votre situation financière;

vos priorités ont changé ou devraient changer;

vos épargne-retraite fructifie ou, du moins, reste stable;

vous êtes en bonne voie de poursuivre une retraite confortable et à l'abri du besoin.

## VOTRE INVENTAIRE FINANCIER

### ÉTAPE 1 : Déterminez vos sources de revenu mensuel.

| Revenu   | Mensuel   |
|--|-----------|
| Régime de pensions du Canada ( <i>personne 1</i> )                                 | \$        |
| Régime de pensions du Canada ( <i>personne 2</i> )                                 | \$        |
| Paiements de régime de pension à prestations déterminées ( <i>le cas échéant</i> ) | \$        |
| Revenu de rente actuel*  | \$        |
| Autre  | \$        |
| <b>Revenu mensuel total</b>  | <b>\$</b> |
| <b>Revenu annuel total (x12)</b>   | <b>\$</b> |

\*Flux de rentrées que vous recevez dans le cadre d'une rente

### ÉTAPE 2 : Passez en revue tous vos actifs et dressez-en la liste.

Indiquez vos actifs financiers qui sont disponibles et réservés au financement de votre retraite en cochant la case dans la colonne de droite.

| Avoirs financiers                 | Propriétaire | Emplacement | Valeur    | Réservé à la retraite?   |
|-----------------------------------|--------------|-------------|-----------|--------------------------|
| Compte chèques 1                  |              |             | \$        | <input type="checkbox"/> |
| Compte chèques 2                  |              |             | \$        | <input type="checkbox"/> |
| Compte d'épargne                  |              |             | \$        | <input type="checkbox"/> |
| Certificats de placement garanti  |              |             | \$        | <input type="checkbox"/> |
| Compte de courtage 1              |              |             | \$        | <input type="checkbox"/> |
| Compte de courtage 2              |              |             | \$        | <input type="checkbox"/> |
| Épargne des sociétés              |              |             | \$        | <input type="checkbox"/> |
| REER 1                            |              |             | \$        | <input type="checkbox"/> |
| REER 2                            |              |             | \$        | <input type="checkbox"/> |
| CELI 1                            |              |             | \$        | <input type="checkbox"/> |
| CELI 2                            |              |             | \$        | <input type="checkbox"/> |
| CRIF 1                            |              |             | \$        | <input type="checkbox"/> |
| CRIF 2                            |              |             | \$        | <input type="checkbox"/> |
| Autre                             |              |             | \$        | <input type="checkbox"/> |
| <b>Actifs financiers totaux :</b> |              |             | <b>\$</b> |                          |

Étape 2 : Passez en revue tous vos actifs... page suivante

Étape 2 : Passez en revue tous vos actifs, suite...

| Avoirs financiers                       | Propriétaire | Emplacement | Valeur    | Réservé à la retraite?   |
|---|--------------|-------------|-----------|--------------------------|
| Résidence                               |              |             | \$        | <input type="checkbox"/> |
| Entreprise                              |              |             | \$        | <input type="checkbox"/> |
| Autre : (p. ex., immeuble de placement) |              |             | \$        | <input type="checkbox"/> |
| <b>Actifs financiers totaux :</b>       |              |             | <b>\$</b> |                          |

### ÉTAPE 3 : Calculez vos dépenses mensuelles.

Classez chaque élément en deux catégories : dépenses essentielles (besoins) et dépenses non essentielles (désirs). Si vous classez un élément dans les deux catégories, inscrivez des montants séparés dans chaque catégorie et faites le total.

| Dépenses  | Besoins   | Désirs    | Total     |
|---|-----------|-----------|-----------|
| Prêt hypothécaire ou loyer ( <i>y compris l'impôt foncier, l'assurance et les cotisations</i> )       | \$        | \$        | \$        |
| Services publics et entretien du logement   | \$        | \$        | \$        |
| Entretien des véhicules et essence  | \$        | \$        | \$        |
| Améliorations domiciliaires importantes   | \$        | \$        | \$        |
| Épicerie  | \$        | \$        | \$        |
| Repas à l'extérieur   | \$        | \$        | \$        |
| Divertissements ( <i>cinéma, théâtre, etc.</i> )  | \$        | \$        | \$        |
| Loisirs ( <i>cotisations de club, golf, spa, passe-temps, etc.</i> )                                  | \$        | \$        | \$        |
| Vêtements   | \$        | \$        | \$        |
| Cadeaux   | \$        | \$        | \$        |
| Voyages   | \$        | \$        | \$        |
| Primes d'assurance-maladie et dépenses de médicaments d'ordonnance                                    | \$        | \$        | \$        |
| Primes d'assurance vie  | \$        | \$        | \$        |
| Paiements de dettes, à l'exception des prêts hypothécaires ( <i>prêt automobile, prêt personnel</i> ) | \$        | \$        | \$        |
| Causes charitables  | \$        | \$        | \$        |
| Autre   | \$        | \$        | \$        |
| Autre   | \$        | \$        | \$        |
| Autre   | \$        | \$        | \$        |
| <b>Total mensuel</b>  | <b>\$</b> | <b>\$</b> | <b>\$</b> |
| <b>Total annuel (x12)</b>   | <b>\$</b> | <b>\$</b> | <b>\$</b> |

---

**ÉTAPE 4 : Répondez aux questions suivantes sur les éléments clés susceptibles d'avoir des répercussions sur votre retraite.**

Si vous ne savez pas si vous avez prévu ou économisé suffisamment d'argent pour chaque élément, veuillez indiquer « non ». Cette réponse permettra une discussion plus détaillée avec votre conseiller ou votre conseillère.

**Gestion des risques**

Avez-vous établi une réserve de liquidité en cas d'urgence ou pour couvrir les dépenses imprévues pendant la retraite?

Oui  Non

Avez-vous souscrit une assurance vie pour subvenir aux besoins de votre conjoint ou des bénéficiaires?

Oui  Non

Avez-vous souscrit une police d'assurance de soins de longue durée pour couvrir les dépenses liées au maintien au domicile ou à l'assistance à l'autonomie hors du domicile?

Oui  Non

**Avantages pour l'entourage**

Fournissez-vous régulièrement un soutien financier à des membres de la famille ou à d'autres personnes dans votre vie?

Oui  Non

Versez-vous régulièrement une contribution ou des dons à des organismes qui vous tiennent à cœur?

Oui  Non

Souhaitez-vous laisser un héritage à votre décès?  
*(les actifs que vous léguerez à des personnes ou à des organismes après votre décès)*

Oui  Non

**PROCHAINES ÉTAPES**

Une fois que vous avez rempli votre inventaire financier, votre conseiller financier et vous pouvez élaborer ensemble un plan de retraite personnalisé qui prend en compte tous ces facteurs importants.

---

## **UNE VIE BIEN PLANIFIÉE**

---

---

SIÈGE SOCIAL : RAYMOND JAMES LTÉE

925, RUE GEORGIA OUEST, BUREAU 2100 // VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) V6C 3L2 // 604 659-8000

40, RUE KING OUEST, BUREAU 5300 // TORONTO (ONTARIO) M5H 3Y2 // 416 777-7000

[VIEBIENPLANIFIEE.CA](http://VIEBIENPLANIFIEE.CA)

**RAYMOND JAMES®**

Les produits et services liés aux valeurs mobilières sont offerts par l'intermédiaire de Raymond James Ltée, membre du Fonds canadien de protection des épargnants. Les produits et les services liés à l'assurance sont offerts par l'intermédiaire de Raymond James planification financière inc., qui n'est pas membre du Fonds canadien de protection des épargnants.